

Rapport annuel 2020

avec bilan intermédiaire 2017-2020

MNT

Stratégie nationale Prévention
des maladies non transmissibles
(stratégie MNT) 2017-2024
www.bag.admin.ch/mnt



Un projet commun de:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP



Konferenz der kantonalen Gesundheits-
direktorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs
cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali della sanità



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Eclairage : santé des enfants et adolescents

Contribution à la stratégie

2030

Santé • Gesundheit • Sanità • Sanadad

Impressum

Éditeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP),
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux
de la santé (CDS), Promotion Santé Suisse (PSCH)

Date de publication: mai 2021

Versions linguistiques: Cette publication est également
disponible en allemand.

Source de l'image de couverture:
[www.prevention.ch/André Scheidegger](http://www.prevention.ch/André_Scheidegger)

Renseignements:

Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Unité de direction Santé publique
Division Prévention des maladies non transmissibles
Case postale, CH-3003 Berne
Téléphone: +41 (0)58 463 88 24
Courriel: ncd-mnt@bag.admin.ch
Internet: www.bag.admin.ch/mnt

Partie 1

Rapport annuel 2020

5 Introduction

6 État de la mise en œuvre de la stratégie
et du plan de mesures

1. Groupe de mesures

8 Promotion de la santé et prévention destinées
à la population

2. Groupe de mesures

11 Prévention dans le domaine des soins

3. Groupe de mesures

13 Prévention dans l'économie et le monde du travail

Mesures transversales

15 Mesures interdisciplinaires

17 Collaboration avec les partenaires de mise en œuvre

18 Perspectives

Partie 2

Bilan intermédiaire 2017–2020

20 Bilan intermédiaire en chiffres

21 Bilan de l'organe responsable

22 Bilan des partenaires

Partie 1

Rapport annuel 2020

Introduction

Dans le cadre de la stratégie *Santé2020*, le Conseil fédéral a décidé de renforcer la promotion de la santé et la prévention des maladies. Dans cette perspective, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et la Fondation Promotion Santé Suisse (PSCH) ont élaboré conjointement une stratégie et un plan de mesures afin de répondre au défi que pose la progression des maladies non transmissibles en Suisse. En 2016, le Conseil fédéral et le Dialogue Politique nationale de la santé (PNS) ont adopté la **stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024 (stratégie MNT)** et le plan de mesures y afférent. Le **plan de mesures** comprend les mesures de la Confédération, des cantons/CDS et de PSCH.

Quand cela s'avérera judicieux, l'application des mesures de la stratégie MNT sera coordonnée avec celles de la stratégie nationale Addictions 2017-2024 et celles du domaine « Santé psychique ».

La Stratégie suisse de nutrition 2017-2024, élaborée par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), a largement contribué à la mise en œuvre de la stratégie MNT. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a adopté la Stratégie suisse de nutrition et le plan d'action y afférent en 2017.

En 2020, la gestion de la pandémie de coronavirus s'est imposée comme la thématique prioritaire. Il a fallu soutenir les personnes confinées en leur dispensant des recommandations destinées à adopter un mode de vie favorable à la santé et en mettant à leur disposition des offres de conseil (par exemple en cas de détresse psychique). Les maladies non transmissibles (MNT) augmentent considérablement le risque de contracter une forme grave de COVID-19. Il est donc d'autant plus important d'entretenir un mode de vie favorable à la santé en période de pandémie.

État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures

La mise en œuvre de la stratégie MNT a commencé début 2017. Outre l'organe responsable (Confédération [OFSP], cantons/CDS et PSCH), de nombreux acteurs dans les domaines « Promotion de la santé et prévention destinées à la population », « Prévention dans le domaine des soins » et « Prévention dans l'économie et le monde du travail » y participent.

Dans cette publication, l'organe responsable met l'accent sur deux thèmes principaux: les résultats importants de la mise en œuvre de la stratégie MNT en 2020 et un bilan après quatre ans de mise en œuvre. La deuxième partie, consacrée au bilan à mi-parcours, aborde également l'évaluation intermédiaire de la stratégie et le plan de mesures adapté pour les années 2021-2024.

En 2020, les activités n'ont pas toutes pu avoir lieu comme prévu en raison de la pandémie de coronavirus. La mise en œuvre de certains projets a été retardée et certains événements ont dû être reportés à 2021.

Eclairage sur la santé des enfants et des adolescents

La stratégie MNT, la stratégie nationale Addictions et les mesures dans le domaine « Santé psychique » s'articulent depuis 2018 autour d'un thème prioritaire annuel. Ce système vise à sensibiliser les acteurs à certains thèmes ou groupes cibles.

S'agissant de la stratégie MNT, le **thème prioritaire** choisi pour 2020 était « **Santé des enfants et des adolescents** ». L'organe responsable de la stratégie MNT avait prévu d'organiser une conférence nationale des parties prenantes avec d'autres acteurs concernés en juin 2020. Cette dernière a été reportée à 2021 en raison de la pandémie.

En août 2020, l'Observatoire suisse de la santé a publié un Rapport national sur la santé 2020 présentant des faits et chiffres concernant la santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en Suisse. Dans l'ensemble, le rapport dresse un tableau réjouissant. Bien que deux enfants, adolescents et jeunes adultes sur dix présentent un risque chronique pour la santé ou souffrent d'une maladie ou d'un handicap chroniques, environ neuf enfants et adolescents sur dix se sentent en bonne, voire en très bonne santé. Selon le rapport, la mesure principale qui devra être prise consiste à combler certaines lacunes concernant les données et connaissances disponibles, par exemple s'agissant des répercussions des médias numériques sur les enfants et les adolescents ou des besoins et de l'offre en matière de traitements psychothérapeutiques.

L'OFSP a par ailleurs publié deux numéros de spectra consacrés à ce thème prioritaire : « École et santé » (janvier 2020) et « Enfants et adolescents » (septembre 2020).



Rapport « La santé en Suisse – Enfants, adolescents et jeunes adultes »
Site Internet: www.rapportsante.ch

Pour les années 2021-2022, l'organe responsable de la stratégie MNT a défini les thèmes prioritaires suivants : jusqu'à septembre 2021 « Santé des enfants et des adolescents », dès octobre 2021 « Santé des adultes » et à partir d'avril 2022 « Santé et environnement/entourage ». La durée de la mise en œuvre consacrée à chaque thème a été adaptée en raison de la pandémie de coronavirus.

Les principales activités réalisées depuis le début de la mise en œuvre de la stratégie MNT jusque fin 2020 sont présentées ci-après par groupe de mesures, tout comme les priorités fixées pour 2021.

1. Groupe de mesures

Promotion de la santé et prévention destinées à la population

Dans ce premier groupe de mesures, l'accent est mis sur les programmes et projets cantonaux de prévention dans les domaines de l'alcool, du tabac, de l'alimentation et de l'activité physique, ainsi que de la santé psychique. En 2020, l'organe responsable a mis au point des bases supplémentaires pour les programmes et projets cantonaux de prévention (p. ex. harmonisation des formulaires de demande de financement de projet). En mai 2020, l'organe responsable avait en outre prévu la tenue de deux plateformes régionales d'échange pour les cantons. À la demande de ces derniers, le thème de ces rencontres devait porter, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, sur les activités numériques et les adolescents. En raison de la pandémie de coronavirus, les deux événements ont été reportés à mars 2021 (www.bag.admin.ch).

Mise en œuvre des programmes cantonaux de prévention

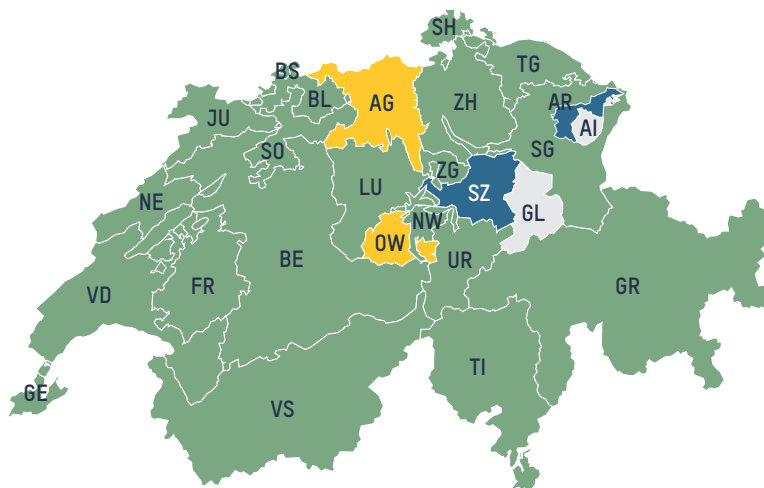
En 2020, 24 cantons ont mis en œuvre, avec le soutien de PSCH, un programme d'action cantonal (PAC) dans les domaines « Alimentation et activité physique » ou « Santé psychique » (voir graphiques). Parmi ceux-ci, 18 cantons ont mis en œuvre un PAC dans les deux domaines et pour les deux groupes cibles : « enfants/adolescents » et « personnes âgées ». Les contrats conclus entre tous les cantons et PSCH, qui arrivaient à échéance fin 2019, ont pu être renouvelés sans interruption. En 2020, le thème « Santé psychique » a gagné en importance en raison des conséquences de la pandémie de coronavirus.

Au total, 15 cantons ont déployé un programme cantonal de prévention du tabagisme (deux cantons de plus qu'en 2019), tandis que 9 cantons ont mis en œuvre un programme de prévention des problèmes liés à l'alcool ou un plan d'action cantonal. Finalement, 13 cantons disposaient d'un programme de prévention des addictions multithématique et/ou d'un programme de prévention focalisé sur plusieurs facteurs de risque (MNT/Addictions).

24 cantons ont mis en œuvre un PAC dans le domaine « Alimentation et activité physique » avec le soutien de PSCH.

Figure : aperçu des PAC dans le domaine « Alimentation et activité physique »

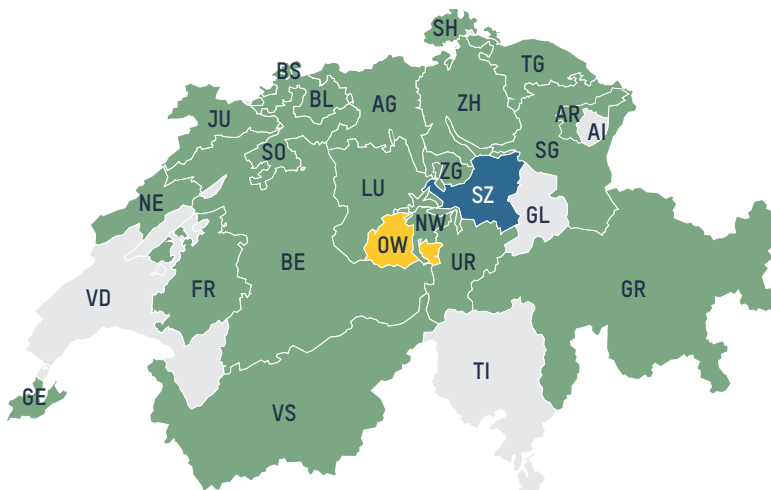
Enfants & adolescents	2
Seniors	2
Enfants & adolescents/ Seniors	20
Pas de programme	2



22 cantons ont mis en œuvre un PAC dans le domaine « Santé psychique » avec le soutien de PSCH.

Figure: aperçu des PAC dans le domaine « Santé psychique »

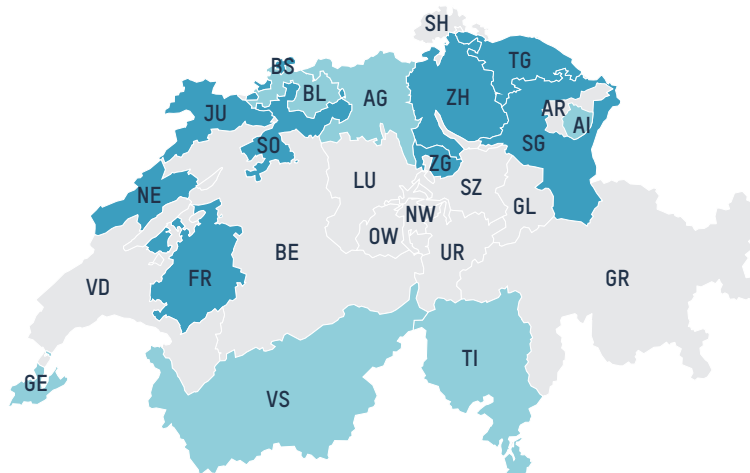
Enfants & adolescents	1
Seniors	1
Enfants & adolescents / Seniors	20
Pas de programme	4



15 cantons ont mis en œuvre un programme cantonal de prévention du tabagisme, dont certains avec le soutien du Fonds de prévention du tabagisme (FPT).

Figure: aperçu des programmes cantonaux dans le domaine « Prévention du tabagisme »

Programme sans financement FPT	6
Programme avec financement FPT	9
Pas de programme, mais activités régulières	11



Soutien au développement des programmes cantonaux de prévention

Un groupe de travail composé de membres de la CDS, de PSCH, de l'OFSP et du FPT a défini des principes uniformes pour les programmes cantonaux de prévention. Il a harmonisé les formulaires de demande et les délais de remise concernant les demandes de financement de projets (www.gdk-cds.ch). Le rapport de base « Égalité

des chances dans la promotion de la santé et la prévention en Suisse » a été publié en avril 2020. Il contient des définitions de termes, des introductions théoriques et des recommandations pratiques. En juin 2020, les cantons ont exprimé le besoin d'un outil pratique en ligne permettant d'utiliser le modèle des facteurs de succès. Cet outil doit permettre le développement des programmes cantonaux de prévention. Il sera établi en 2021.

Bases pour le domaine « Petite enfance »

Depuis août 2019, des possibilités de mise en place et de développement des projets de mise en réseau en Suisse sont examinées, en suivant le modèle de l'aide précoce et d'autres exemples pratiques menés à terme avec succès. La durée de l'étude a été prolongée jusqu'à fin juin 2021 en raison de la pandémie de coronavirus. Le Secrétariat d'État aux migrations, PSCH et l'OFSP ont apporté leur soutien au Réseau suisse d'accueil extra-familial et à la nouvelle association « Alliance Enfance » afin de poursuivre la publication du fil d'informations « Petite enfance » (www.alliance-enfance.ch). Ce fil d'informations propose régulièrement des articles sur son site Internet et sur les réseaux sociaux, ainsi qu'une newsletter destinée aux partenaires du dialogue. La situation extraordinaire provoquée par la pandémie est abordée dans un encart spécial.

Promotion de la santé et prévention dans le contexte de la pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus a bouleversé le quotidien. C'est pourquoi des mesures spéciales ont été développées dans le domaine « Promotion de la santé et prévention ». Des astuces ont été publiées notamment sur la préservation de la vie sociale, l'activité physique et l'alimentation, le télétravail et les organismes à contacter en cas d'angoisses ou de solitude (www.bag.admin.ch). Dans ces domaines, l'OFSP collabore étroitement avec les acteurs nationaux (p. ex. Office fédéral du sport, Réseau hepa.ch, Secrétariat d'État à l'économie, OSAV, PSCH, Pro Mente Sana, Pro Juventute, Association suisse La Main Tendue).

PSCH a également lancé des projets spécifiquement axés sur le coronavirus. La rubrique « Coronavirus » de son site Internet répertorie régulièrement les initiatives des cantons et des ONG dans ce domaine (www.promotionsante.ch). En ce qui concerne la promotion de la santé chez les personnes âgées,

PSCH, en collaboration avec les cantons, les porteurs de projet, les organisations spécialisées ainsi que des seniors, a formulé des recommandations d'interventions spécifiques à la pandémie et recueilli des exemples pratiques éprouvés. Par ailleurs, PSCH a soutenu les offres de conseil existantes (p. ex. les lignes téléphoniques 143 et 147) et lancé des projets de soutien pour les parents et les personnes sans emploi.



Affiche de l'OFSP « Santé psychique : offres de soutien »
PDF: www.bag.admin.ch

Priorités 2021

Dans le cadre de l'harmonisation des processus de demande de financement, PSCH, l'OFSP et le FPT uniformiseront d'autres procédures (p. ex. les directives relatives aux rapports finaux) et examineront d'autres possibilités (p. ex. le dépôt de demandes via une plateforme électronique commune). Dans le domaine « Petite enfance », l'étude préliminaire sur le projet « Réseau centré sur la famille », à laquelle participent des partenaires de terrain, s'achèvera fin 2021. Les mesures de promotion de la santé et de prévention dans le contexte de la pandémie de coronavirus seront poursuivies.

2. Groupe de mesures

Prévention dans le domaine des soins

Ce groupe de mesures met l'accent sur les personnes présentant un risque élevé de développer une maladie et sur celles qui souffrent déjà d'une maladie non transmissible, d'addiction ou d'une maladie psychique, ou qui viennent de suivre un traitement. Le but est de renforcer la prévention au niveau des soins de base pour toute la chaîne de soins, de façon à favoriser la qualité de vie et l'autonomie des patients et à réduire le besoin de traitements.

Promouvoir les projets dans le domaine « Prévention dans le domaine des soins »

La pandémie de coronavirus a eu un impact majeur sur la mise en œuvre et l'évaluation de certains projets en cours dans le domaine « Prévention dans le domaine des soins » (PDS). Une partie des 32 partenaires ont introduit de nouvelles mesures ou adapté les mesures existantes afin d'atteindre les objectifs du projet. PSCH a accordé des prolongations d'une durée maximale de 12 mois pour la mise en œuvre et l'évaluation des projets.

Par ailleurs, PSCH et l'OFSP ont sélectionné pour la troisième série de subventions 13 projets relevant des domaines MNT, Addictions et Santé psychique (www.promotionsante.ch). Cinq d'entre eux sont axés sur la prévention du suicide et répondent à un appel à propositions ciblé. Les 13 projets seront soutenus à hauteur de près de 10,5 millions de francs au total sur une durée de deux à quatre ans.

Nom du projet	Organisation	Domaine (MNT, Addictions, Santé psychique)
ASSIP Home Treatment : psychothérapie brève au domicile des personnes qui ont fait une tentative de suicide	Services psychiatriques universitaires de Berne	MNT Santé psychique
AdoASSIP : Prévention des tentatives de suicide et des suicides chez les adolescent-e-s	Clinique psychiatrique universitaire de Zurich	MNT Santé psychique
Proches expert-e-s dans les soins psychiatriques	Vereinigung Angehöriger psychisch Kranker Bern	Santé psychique
Bâtisseurs de ponts pour la santé mentale des réfugiés	National Coalition Building Institute Suisse; Centre de compétences Migration et santé psychique	Addictions Santé psychique
Ça bouge dans les EMS!	Association Fribourgeoise des Institutions pour Personnes Âgées	MNT Santé psychique
Renforcer les compétences en santé par des hôpitaux favorables à l'entraide	Fondation Info-Entraide Suisse	MNT Addictions Santé psychique
Recovery College Addictions	Groupe Romand d'Etudes des Addictions	Addictions Santé psychique
SERO – Suizidprävention: Einheitlich Regional Organisiert	Luzerner Psychiatrie, Services de psychiatrie stationnaires, ambulants ainsi que pour l'enfant et l'adolescent	MNT Santé psychique
SPIRIT : Scaling-up Psychological Interventions in Refugees In Switzerland	Klinik für Konsiliarpsychiatrie und Psychosomatik	Santé psychique

Nom du projet	Organisation	Domaine (MNT, Addictions, Santé psychique)
Éducation thérapeutique et filière d'insuffisance cardiaque	Hôpital du Valais	MNT
Diffusion de la méthode ASSIP en Suisse romande	Centre Neuchâtelois de Psychiatrie; Centre hospitalier universitaire vaudois	Santé psychique
WilaDina : Nous ne vous laisserons pas seuls	Psychiatriezentrums Münsingen AG	Santé psychique
1+1=3: Coopération interprofessionnelle entre les organisations de soins à domicile et les services d'aide aux personnes dépendantes	Fachverband Sucht	Addictions

Aperçu des projets approuvés en 2020

Bases pour la prévention dans le domaine des soins

L'OFSP a entrepris un processus collaboratif avec PSCH visant à adapter le document de base relatif à la PDS (www.bag.admin.ch). Ce processus se fonde sur l'expérience acquise lors de la mise en œuvre des mesures de la PDS au cours des trois dernières années et demie. Les considérations des parties prenantes du domaine de la PDS ont été recueillies dans le cadre d'un atelier. Par ailleurs, l'OFSP et PSCH ont élaboré un concept visant la création d'un groupe d'experts pour la PDS. Ce groupe formule des recommandations et des prises de position, et s'implique dans la définition des thèmes pour les appels à propositions dans le cadre du soutien des projets PDS. Depuis 2021, ce groupe d'experts remplace l'actuel comité d'experts pour le soutien des projets PDS.

SELF – plateforme de promotion de l'autogestion

En février 2020, l'OFSP a publié l'étude « Financement durable et qualité dans la promotion de l'autogestion » (www.bag.admin.ch). En s'appuyant sur dix études de cas, l'étude propose des solutions et des exemples couronnés de succès de « bonnes pratiques » dans les domaines du financement durable et des aspects qualitatifs.

Les parties prenantes de la plateforme SELF se sont réunies en novembre 2020 à l'occasion du troisième forum SELF, intitulé « Dialoguer d'égal à égal ». Cet événement s'est déroulé en ligne en raison de la pandémie de coronavirus.

Possibilités de financement des prestations en matière de prévention

Durant l'été 2020, l'OFSP a mandaté Interface et UniSanté pour analyser les possibilités de financement d'offres PDS et identifier les possibles lacunes et les éventuelles mesures à adopter. Sur cette base, des propositions de solutions de financement supplémentaires et durables pour les offres PDS dans les secteurs médical et non médical doivent être élaborées.

Priorités 2021

Au début de l'année, PSCH publiera le concept développé en matière de soutien de projets PDS; en septembre 2021, la quatrième série de subventions sera lancée. Les premiers projets PDS seront par ailleurs achevés. L'OFSP publiera la nouvelle version adaptée du document de base relatif à la PDS en début d'année. Un dépliant explicatif sera créé sur cette base. Dans le domaine de la promotion de l'autogestion chez les personnes souffrant de MNT, d'addictions ou de troubles psychiques, deux guides sur les thèmes du financement et de la qualité des offres d'autogestion seront publiés début 2021. Les organes responsables de la plateforme SELF organiseront un quatrième forum en novembre 2021. L'OFSP publiera en automne un manuel sur les solutions de financement pour les offres PDS.

3. Groupe de mesures

Prévention dans l'économie et le monde du travail

Ce groupe de mesures vise à renforcer la collaboration avec le secteur économique. PSCH élabore avec différentes branches des offres destinées à rendre l'environnement de travail plus favorable à la santé ainsi qu'à améliorer la santé psychique des apprentis. Divers offices (dont l'OFSP, le SECO et l'OFAS) élargissent leurs activités en matière de gestion de la santé en entreprise (GSE), tandis que l'OSAV développe l'initiative actionsanté.

Développement de formules propres à chaque branche dans le domaine de la GSE

Pour les établissements intéressés de la branche « Santé publique et action sociale », un module spécial concernant les soins de longue durée est disponible dans l'outil d'enquête « Friendly Work Space Job-Stress-Analysis » depuis mi-2020. Celui-ci comprend des valeurs de référence, un guide pratique et des exemples concrets (www.promotionsante.ch). Pour la branche « Hébergement et restauration », les champs de développement et les premières propositions de solutions identifiés doivent être affinés. Tout contact direct a été évité afin de ne pas aggraver l'impact de la pandémie de coronavirus dans ce secteur. En guise de remplacement, PSCH a procédé à une analyse complémentaire de l'état des connaissances scientifiques sur les conditions de travail et la santé.

Santé des apprentis

Pour aider les apprentis à entrer dans le monde du travail motivés et en bonne santé, PSCH a développé l'offre « Friendly Work Space Apprentice » (FWS Apprentice). Il s'agit d'une offre pour les formateurs visant à renforcer la santé psychique des apprentis. Cette offre gratuite comprend l'application « FWS Experts » qui fournit des contenus actuels concernant le bonheur, ainsi que la santé au travail et durant les loisirs. Elle inclut également un site Internet rassemblant des informations concernant les apprentis, de même que la possibilité de participer à des échanges réguliers d'expériences et des formations continues.



FWS Apprentice Experts App
Lien : www.fws-apprentice.ch

Collaboration institutionnelle dans le domaine de la GSE

De concert avec des acteurs clés, l'OFSP, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ont poursuivi la gestion de la plateforme dédiée à la collaboration interinstitutionnelle dans le domaine de la GSE. Un groupe de travail a élaboré un panorama des différents acteurs suisses (www.bag.admin.ch). Une vue d'ensemble des offres dans le domaine de la GSE sera ensuite compilée et mise à la disposition des entreprises. Un autre groupe de travail s'occupe d'exploiter les synergies dans le domaine de la formation et de la formation continue, l'objectif étant de compléter l'éventail d'offres existantes par des thèmes spécifiques aux partenaires. La tenue du congrès trinational (Suisse, Allemagne, Autriche) a dû être repoussée à 2022 en raison de la pandémie de coronavirus.

Promotion de la santé en collaboration avec l'économie

Par des promesses d'action volontaires, certaines entreprises ont modifié les conditions-cadres dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique de manière à faciliter les choix favorables à la santé. Depuis l'automne 2019, l'OSAV poursuit l'initiative actionsanté en se concentrant sur le domaine de l'alimentation. En 2020, l'OSAV a lancé le système d'étiquetage volontaire « Nutri-Score » en Suisse, en collaboration avec des entreprises. Nutri-Score informe les consommateurs de la composition d'un produit au moyen d'une échelle d'évaluation de A à E (www.blv.admin.ch).

Depuis l'automne 2019, l'OFSP concentre ses activités sur le domaine de l'exercice physique en marge de l'initiative actionsanté. Dans le cadre de sa collaboration avec les milieux économiques dans le domaine de la promotion de l'activité physique, l'OFSP a sélectionné les premiers thèmes et projets avec l'aide d'experts issus des milieux économiques et scientifiques. L'OFSP a démarré ses activités dans le domaine de la planification et de la construction d'un environnement propice à l'activité physique, avec pour objectif de fournir aux entreprises davantage d'informations spécifiques pour leurs groupes cibles.

Priorités 2021

Grâce à des mesures de sensibilisation, des aides financières et des partenariats (p. ex. avec Spitex, Curaviva), PSCH augmentera la notoriété et l'utilisation de la solution spécifique à la branche dans le domaine des soins de longue durée. PSCH fera également mieux connaître l'offre pour formateurs visant à renforcer la santé psychique des apprentis. Dans le domaine de la GSE, les groupes de travail poursuivront leurs activités. En collaboration avec les milieux économiques, l'OSAV étendra la réduction de l'utilisation de sel et de sucre à d'autres groupes d'aliments et révisera les normes de qualité suisses de la restauration collective en milieu professionnel. L'OFSP, secondé par des experts, choisira des projets supplémentaires dans le domaine de la promotion de l'activité physique. En décembre 2021, les éditions Hochparterre publieront un cahier thématique sur l'aménagement de l'espace et l'architecture propices à l'activité physique.

Mesures interdisciplinaires

Les mesures transversales interdisciplinaires « Coordination et coopération », « Financement », « Monitoring et recherche », « Information et formation » et « Conditions-cadres » soutiennent les principales mesures et contribuent à atteindre les objectifs de la stratégie MNT. Les objectifs du domaine « Santé psychique », incluant la prévention du suicide, sont également pris en compte lorsque des synergies existent.

MonAM – système de monitoring

L'OFSP souhaite mieux visualiser et communiquer les données scientifiques. Pour ce faire, il a mis sur pied, avec l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), la plateforme en ligne MonAM, qui regroupe des indicateurs MNT. Les données qui y figurent sont tirées des enquêtes de l'Office fédéral de la statistique et d'autres partenaires. Au cours de l'année 2020, de nouveaux indicateurs ont été ajoutés sur la plateforme en ligne www.monam.ch. Quelque 100 indicateurs y figurent désormais. L'OFSP a en outre publié divers rapports de recherche et fiches d'information, par exemple sur le thème de l'activité physique (www.bag.admin.ch).

Activités communes de communication sur la stratégie MNT

Sur la base du concept de communication relatif aux stratégies nationales MNT et Addictions, la priorité 2020 s'est portée sur les préparatifs nécessaires au lancement de la nouvelle plateforme en ligne. Cette plateforme, créée pour et par les partenaires, fournit des informations dans les domaines des MNT, des addictions et de la santé psychique. Des textes de référence ont été rédigés avec le soutien de partenaires centraux. En raison de la pandémie de coronavirus, le lancement de la plateforme a dû être repoussé à mars 2021.

En 2020, l'OFSP a par ailleurs envoyé cinq lettres d'information, rédigé de nombreux articles pour la revue spectra et été actif sur les réseaux sociaux et dans les médias spécialisés. La 129^e édition de spectra est consacrée à un bilan intermédiaire de la mise en œuvre de la stratégie MNT (www.spectra-online.ch). Des informations sur le lien entre coronavirus et MNT ont également été publiées.

Échanges sur des thèmes de la santé

Dans la perspective d'une politique de santé globale, l'OFSP fait valoir les préoccupations de la promotion de la santé et de la prévention dans les politiques et les projets d'autres offices fédéraux, par exemple à l'occasion des procédures de consultation des offices ou des rencontres entre les directions. En 2020, les échanges internationaux se sont concentrés sur la gestion de la pandémie de coronavirus. Les MNT ont également été abordées, avant d'être reléguées au second plan en raison des défis majeurs posés par le coronavirus. La santé psychique a, quant à elle, souvent été débattue. L'OFSP a pris part à plusieurs webinaires de l'OMS et d'autres organisations internationales sur le thème de l'alcool (notamment « Alcohol marketing in the WHO European Region » de l'OMS).



Logo de la plateforme en ligne prevention.ch
Site Internet : www.prevention.ch

Environnement propice à l'activité physique

En 2020, huit offices fédéraux ont sélectionné ensemble les projets pour le programme « Projets-modèles pour un développement territorial durable ». L'OFSP et l'OFSPPO ont pris part à ces travaux dans le cadre des priorités thématiques « Le paysage, un atout », « Urbanisation qui favorise les courtes distances, l'activité physique et les rencontres » et « Changement démographique : concevoir l'habitat de demain » dans l'objectif d'inclure durablement la promotion de l'activité physique au développement territorial (www.ave.admin.ch). L'OFSP et l'OFSPPO ont participé au suivi des projets et aux échanges pour chaque thème prioritaire.

L'OFSP a soutenu quatre projets de mobilité active par le biais du Bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO). Les offices fédéraux ont reconduit leur collaboration dans le cadre du COMO pour les cinq années à venir afin de continuer à soutenir des projets de mobilité innovants et durables (www.suisseenergie.ch).

Priorités 2021

L'OFSP et l'Obsan mettront en ligne de nouveaux indicateurs sur la plateforme MonAM. Ils actualiseront les indicateurs existants dès que de nouvelles données seront disponibles. L'OFSP lancera la plateforme en ligne prevention.ch. Dans ce cadre, les partenaires seront à la fois membres d'un groupe cible et expéditeurs, car ils pourront également publier leurs informations sur la plateforme. L'échange concernant la politique de santé sera poursuivi. Les travaux de suivi du plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les MNT devraient commencer. L'OFSP continuera à s'impliquer dans le programme fédéral « Projets-modèles pour un développement territorial durable » et soutiendra d'autres projets de mobilité innovants et durables dans le cadre du COMO.

Collaboration avec les partenaires de mise en œuvre

Outre l'organe responsable, de nombreux acteurs participent à la mise en œuvre de la stratégie MNT, dont des offices fédéraux, des cantons, des communes, des ONG, des associations professionnelles et des entreprises privées. L'année 2020 a permis de consolider les partenariats existants et d'en créer de nouveaux.

- **Conférence nationale des parties prenantes MNT** : En juin 2020, l'organe responsable de la stratégie MNT avait planifié l'organisation d'une conférence nationale des parties prenantes sur le thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents », en collaboration avec d'autres acteurs (Office fédéral du sport, Obsan, Association obésité de l'enfant et de l'adolescent). En raison de la pandémie de coronavirus, cet événement a été reporté à mai 2021 (www.bag.admin.ch).
- **Échanges dans les organes de pilotage** : Le *Dialogue PNS* pilote la mise en œuvre de la stratégie MNT. En mai 2020, il a pris connaissance des résultats de l'évaluation intermédiaire de la mise en œuvre de la stratégie MNT et du plan de mesures adapté pour les années 2021-2024. Le Conseil fédéral en a été informé en août 2020. Le *comité de direction* (comprenant des représentants de l'OFSP, de la CDS et de PSCH) coordonne la mise en œuvre de la stratégie MNT et, si nécessaire, celle des mesures du domaine « Santé psychique », y compris de la prévention du suicide. Il garantit une vue d'ensemble des activités de mise en œuvre et coordonne la communication. Au cours de l'année 2020, le comité de direction a travaillé principalement sur les résultats de l'évaluation intermédiaire de la mise en œuvre de la stratégie MNT et sur les adaptations du plan de mesures pour les années 2021-2024. La réunion du comité de direction avec ses partenaires fédéraux visant à échanger sur la stratégie MNT, prévue pour mars 2020, a été annulée en raison de la pandémie. En septembre 2020, le comité de direction a rencontré d'autres partenaires tels que des ONG, des associations professionnelles, des fournisseurs de prestations et des assureurs.

Perspectives

Au regard de l'ensemble des groupes de mesures, les priorités pour 2021 sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la stratégie MNT avec pour **thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents »** et, à partir d'octobre 2021, **« Santé des adultes »**.
- Mener la **sixième conférence nationale des parties prenantes MNT** sur le thème « Santé des enfants et des adolescents » (mai 2021). L'organisation de la conférence se fera en collaboration avec l'Office fédéral du sport et l'Association obésité de l'enfant et de l'adolescent. Le programme comportera aussi le nouveau thème prioritaire de l'impact de la pandémie de coronavirus sur la santé des enfants et des adolescents.
- Lancer la **plateforme en ligne dédiée à la prévention et à la promotion de la santé prevention.ch** traitant des thèmes liés aux MNT, aux addictions et à la santé psychique (OFSP, CDS, PSCH, autres services fédéraux et autres acteurs ensemble).
- Poursuivre les travaux de préparation pour le **thème prioritaire « Santé des adultes »** (OFSP, CDS, PSCH) en collaboration avec les acteurs des domaines de la promotion et de la protection de la santé en entreprise.
- Démarrer les travaux de préparation pour le **thème prioritaire « Santé et environnement »** (OFSP, CDS, PSCH) en collaboration entre autres avec l'Office fédéral de l'environnement, Santé publique Suisse et la Swiss School of Public Health.

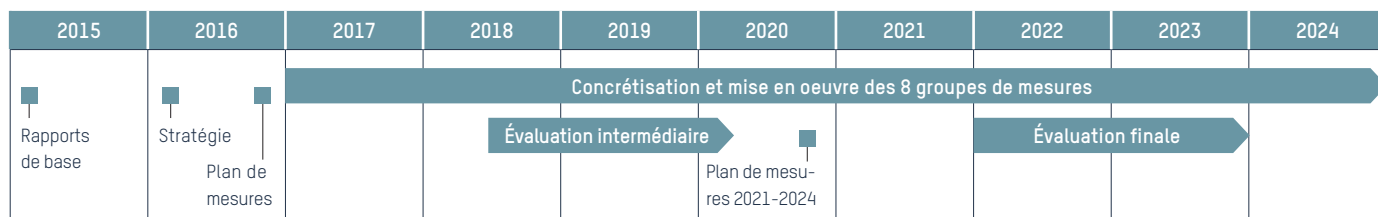
Partie 2

Bilan intermédiaire 2017–2020

Bilan intermédiaire en chiffres

Sont présentés ci-après quelques chiffres relatifs à la mise en œuvre de la stratégie MNT pendant la période 2017-2020. Dans le contexte de cette stratégie, l'organe responsable et les partenaires impliqués ont encouragé le développement des liens et les échanges à tous les niveaux. La stratégie a, de plus, été abordée au Parlement lors de nombreuses interventions.

Déroulement de la stratégie MNT dans le temps



Développement de réseaux et information (MNT et Addictions)

	Au niveau national	Pour les cantons
Conférences des parties prenantes	5	4
Participants	1'229	216
Ateliers / séances sous-plénières	48	13
Intervenants	162	22
Interventions en séance plénière	25	12
Newsletters	34	11

Quelques exemples choisis d'activités de divers acteurs du domaine MNT

projets encourageant la mobilité active qui bénéficient d'un accompagnement	8
programmes de prévention de l'alcoolisme dans les cantons	9
projets modèles pour un développement territorial durable qui bénéficient d'un accompagnement (ARE)	9
programmes de prévention multithématiques dans les cantons	13
contrats pour l'implémentation et la diffusion de l'intervention précoce	14
programmes de prévention du tabagisme dans les cantons	15
acteurs impliqués dans le plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition (OSAV)	23
fiches d'information pour un transfert de connaissances	32
producteurs et détaillants suisses s'engagent pour le Nutri-Score (OSAV)	34
projets encouragés pour la prévention dans le domaine des soins	45
programmes d'action cantonaux (alimentation, activité physique, santé psychique)	46
demandes de financement approuvées dans le cadre du FPT	50
projets soutenus dans le cadre du Fonds de prévention des problèmes liés à l'alcool	55
indicateurs du MonAM	105
produits marqués avec le logo du Nutri-Score (OSAV)	1'300
écoles membres du Réseau d'écoles21	1'900
achats de tests d'alcool	27'740
moniteurs J+S actifs chaque année qui organisent des offres sportives destinées aux enfants et adolescents	81'000*
nombre annuel d'enfants et d'adolescents qui participent à une offre sportive J+S	630'000*

*moyenne annuelle pour les années 2017 à 2020

Bilan de l'organe responsable

Au cours des quatre dernières années, les trois organisations responsables de la stratégie MNT, à savoir PSCH, la CDS et l'OFSP, ont collaboré de manière plus étroite et plus cohérente qu'auparavant. Grâce à une concertation continue, elles ont pu mieux coordonner leurs activités et partager les rôles plus clairement. Au travers des thèmes prioritaires annuels, elles ont sensibilisé le public spécialisé à différents sujets comme pour une plus grande égalité des chances en matière de santé et une promotion de la santé plus ciblée pour les personnes âgées ainsi que pour les enfants/adolescents. Les organisations responsables ont renforcé le rôle des cantons, notamment grâce à un soutien financier. Actuellement, 24 cantons mettent en œuvre des programmes cantonaux de promotion de la santé pour leur population. Grâce au système de monitoring www.monam.ch, l'OFSP fournit aux cantons et à tous les autres partenaires des données fiables pour leur travail de prévention. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet dans la 129^e édition de spectra (www.spectra-online.ch). Par ailleurs, les organisations responsables de la stratégie MNT ont ancré la prévention plus solidement dans les soins de santé. PSCH s'est engagée contractuellement dans 45 projets au total pour un montant d'environ 35,4 millions de francs répartis en trois séries de subventions.

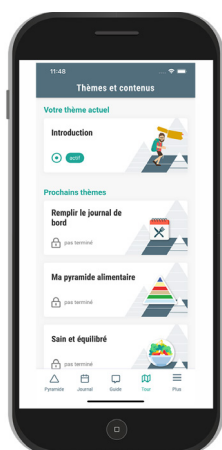
L'évaluation intermédiaire de la stratégie MNT a montré que la mise en œuvre est en bonne voie et que les acteurs se fondent largement sur la stratégie. Les organisations responsables et les partenaires ont élaboré divers concepts et mis sur pied plusieurs plateformes. La mise en œuvre de la stratégie s'avère exigeante pour toutes les parties concernées. L'élaboration de nouvelles tâches, la large palette thématique et la coordination avec les nombreux partenaires requièrent des ressources importantes. La stratégie exige de tous ses partenaires qu'ils modifient leur façon de penser, car elle n'est plus centrée sur les facteurs de risque individuels des MNT, mais sur une promotion la santé et une prévention en fonction des facteurs de risque, des groupes cibles et des contextes.

En réponse à l'évaluation intermédiaire, les organisations responsables ont adapté les mesures de la stratégie MNT pour la phase de mise en œuvre 2021-2024. Le plan de mesures adapté a été publié en automne 2020 (www.bag.admin.ch).

Sous la loupe

Afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie, le Conseil fédéral a introduit en 2017 le supplément de prime LAMal pour la prévention. Les fonds ainsi collectés sont gérés par PSCH et redistribués dans trois domaines : promotion de la santé psychique et prévention du suicide, promotion de la santé des personnes âgées et prévention dans le domaine des soins.

Bilan des partenaires



App « MySwissFoodPyramid »

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Le principe « Savourer les repas et rester en bonne santé » caractérise le plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition, mis en œuvre par l'OSAV et divers acteurs du domaine. En parallèle à l'élaboration de matériel d'information, l'OSAV collabore avec les acteurs de l'économie à l'amélioration des conditions-cadres : en 2019, plusieurs entreprises du secteur alimentaire ont décidé de réduire davantage la teneur en sucre des yogourts et des céréales pour le petit-déjeuner, et d'étendre la déclaration de Milan à d'autres catégories d'aliments et au sel. Depuis septembre 2019, l'OSAV soutient l'introduction du Nutri-Score, le système volontaire d'étiquetage des denrées alimentaires pour les entreprises, permettant aux consommateurs de faire des choix conscients. Un guide pour des repas de midi équilibrés dans les structures d'accueil et les restaurants scolaires a été élaboré à partir de normes de qualité suisses axées sur la pratique.

Sous la loupe

L'application « MySwissFoodPyramid », lancée en 2018, propose des recommandations et des conseils nutritionnels pour un mode de vie favorable à la santé et savoureux. Les besoins nutritionnels spécifiques des groupes cibles vulnérables tels que les femmes enceintes, les enfants en bas âge et les personnes âgées ont été pris en compte dans l'élaboration et la mise à jour des recommandations nutritionnelles.



Flyer du réseau hepa.ch

Office fédéral du sport (OFSP)

L'OFSP encourage le sport et l'activité physique pour toutes les tranches d'âge. À lui seul, le programme Jeunesse+Sport (J+S) a permis à des centaines de milliers d'enfants et de jeunes de participer à des cours ou à des camps de sport au cours des quatre dernières années, sous la supervision de moniteurs spécifiquement formés.

L'OFSP a développé ses priorités de formation en adéquation avec les thèmes prioritaires de la stratégie MNT. Dans le but d'accroître l'égalité des chances, les moniteurs J+S ont été rendus attentifs à la façon dont ils peuvent proposer des offres adaptées aux jeunes ayant des besoins spécifiques. En 2019, l'OFSP a amélioré sa formation pour des activités physiques et sportives destinées aux personnes âgées (p. ex. DomiGym) et propose désormais, en collaboration avec des partenaires, des formations continues correspondantes pour les moniteurs.

Sous la loupe

Le réseau hepa.ch, sous la conduite de l'OFSP, diffuse les recommandations nationales en matière d'activité physique et regroupe plus de 100 organisations qui se sont donné pour tâche de promouvoir la santé par le biais de l'activité physique et du sport. Mission du réseau : augmenter la part de la population qui pratique une activité physique en Suisse.



Brochure « Stratégie Fonds de prévention du tabagisme 2020-2024 »



Logo de l'intergroupe parlementaire NCD

Fonds de prévention du tabagisme (FPT)

Dans la récente révision de l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme, le Conseil fédéral a introduit des contributions forfaitaires pour des programmes cantonaux de prévention du tabagisme. Pour en bénéficier, les cantons doivent déposer une demande auprès du FPT ; le montant de la contribution est calculé selon la procédure définie dans l'ordonnance.

Par ailleurs, 45 % des recettes fiscales du FPT sont reversées au programme pour l'enfance et la jeunesse. Ce dernier est développé par le service FPT à l'aide d'un processus participatif incluant différents acteurs et il est dirigé par un groupe de pilotage externe.

Sous la loupe

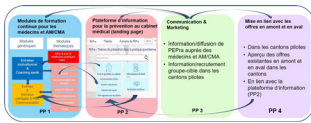
La stratégie de prévention du tabagisme en Suisse découle des stratégies nationales MNT et Addictions, dont le champ d'application est plus large. En 2020, le FPT a élaboré la **stratégie FPT** pour la période 2020-2024, en se fondant sur les stratégies nationales. Pour ce faire, des partenaires stratégiques actifs dans le domaine de la prévention des addictions et du tabagisme ont été invités à prendre position. La stratégie sert de ligne directrice aux actions du FPT.

Alliance pour la santé en Suisse

L'Alliance pour la santé en Suisse a rédigé plusieurs prises de position au cours des quatre dernières années sur les maladies non transmissibles et sur les addictions, notamment sur des facteurs d'influence tels que l'activité physique, le sucre, la santé psychique, le tabac et l'alcool. Elle a co-lancé l'initiative populaire « Enfants sans tabac » et a participé à la collecte de signatures. Dans sa prise de position sur le 2^e volet de mesures visant à maîtriser les coûts, l'Alliance pour la santé en Suisse a souligné le rôle important de la prévention dans la maîtrise des coûts. L'Alliance est en outre co-partenaire de l'intergroupe parlementaire NCD.

Sous la loupe

L'**intergroupe parlementaire NCD** a organisé cinq manifestations parlementaires. Il a introduit le mercredi santé NCD afin de présenter au Parlement les préoccupations politiques actuelles dans le domaine des MNT et d'informer les parlementaires sur les affaires liées aux MNT.



Aperçu du paquet partiel du projet PEPrA

Fédération des médecins suisses (FMH)

La prévention dans le domaine des soins (PDS) est l'un des éléments centraux de la stratégie MNT. Afin d'ancrer cette dernière plus fermement parmi les médecins, la FMH a suivi de très près plusieurs projets financés par le soutien aux projets PDS. Elle a également collaboré activement à divers groupes de travail dans le cadre de la stratégie MNT. La FMH a contribué notamment à renforcer le lien entre santé somatique et santé psychique dans le milieu médical. Par ailleurs, elle a pu faire entendre la position des médecins dans le travail de prévention.

Sous la loupe

Dans le cadre du [projet PEPrA](#), la FMH élabore un ensemble de mesures coordonnées pour la prévention au cabinet médical fondée sur les preuves. L'objectif du projet est de renforcer l'activité de prévention des médecins de premier recours dans leur cabinet. Pour ce faire, ceux-ci devraient idéalement aborder le plus souvent possible des sujets de prévention pertinents avec leurs patients et faire appel à d'autres professionnels. L'accent porte sur la prévention des maladies non transmissibles, des maladies psychiques et des addictions.



Logo du projet Parachutes

Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)

En sa qualité d'association faîtière des organisations professionnelles de la santé, la FSAS a montré comment les professionnels du domaine de la santé peuvent s'impliquer dans la prévention des MNT. Elle a informé ses associations membres à ce sujet et les a mises en contact. Elle les a également motivées avec succès à participer activement à des projets pour apporter l'éclairage de leurs spécialistes. La Fédération a renforcé l'interprofessionnalité et la prévention dans le domaine des soins. Elle a mis en évidence la façon dont les prestations liées à la prévention devraient être financées dans ce domaine. La FSAS fait entendre le point de vue des professions de la santé dans de nombreux comités, ce qui lui a également permis de sensibiliser les partenaires stratégiques au rôle des professionnels de la santé dans la prévention.

Sous la loupe

La FSAS soutient le projet [Parachutes](#), en tant que partenaire stratégique. Plusieurs associations membres de la FSAS s'engagent activement dans ce projet, voire font partie des organisations porteuses. La prévention des chutes s'appuie entre autres sur la promotion d'un entraînement régulier de la force et de l'équilibre chez les personnes âgées.



Symbole du Conseil des patients

Ligue suisse contre le cancer

Plus d'un tiers des cancers pourraient être évités. C'est pourquoi la Ligue suisse contre le cancer a, en s'appuyant sur le Code Européen contre le Cancer, élaboré 12 recommandations pour permettre à chacun de réduire son risque personnel de développer un cancer (www.liguecancer.ch).

La Ligue suisse contre le cancer encourage l'autogestion des patients. À cet égard, elle fait partie des principaux acteurs de la plateforme SELF, au sein de laquelle diverses organisations s'engagent en faveur de la promotion de l'autogestion. Elle participe également au développement d'outils d'autogestion, tels que le programme Symptom-Navi. Cet outil soutient les personnes atteintes de cancer dans l'autogestion de leurs symptômes, ce qui permet de réduire les conséquences négatives de la maladie.

Sous la loupe

Par le biais du **Conseil des patients**, la Ligue suisse contre le cancer souhaite entendre les expériences, les opinions et les besoins des personnes atteintes d'un cancer et de leurs proches afin d'orienter son travail en conséquence. Sur demande, elle offre également la possibilité aux participants de partager leurs expériences.



Flyer « Ne pas fumer, c'est futé! »

Fondation Suisse de Cardiologie

La « Stratégie nationale contre les maladies cardio-vasculaires, l'attaque cérébrale et le diabète 2017–2024 », lancée par le réseau CardioVasc Suisse, fixe le cadre des activités de la Fondation Suisse de Cardiologie dans le domaine des MNT. En collaboration avec Santé publique Suisse, la fondation a créé l'Alliance Alimentation et santé et l'Alliance Activité physique, sport et santé. Elle soutient les projets de recherche « SwissAF » (fibrillation auriculaire en tant que cause de démence vasculaire) et « CATCH » (dépistage génétique en cascade de l'hypercholestérolémie familiale) à hauteur d'un million de francs. Par le biais de son programme de prévention de l'attaque cérébrale, elle sensibilise la population à l'identification des symptômes et au numéro d'urgence 144.

Sous la loupe

Le programme scolaire « **Ne pas fumer, c'est futé!** » de la Fondation Suisse de Cardiologie et de la Société Suisse de Cardiologie vise à sensibiliser les jeunes aux dangers du tabagisme. À ce jour, plus de 2'440 élèves ont participé à cet atelier proposé dans 11 hôpitaux répartis dans toutes les régions linguistiques suisses.



Brochure « Guide de santé pour la Suisse »

Croix-Rouge suisse (CRS)

Sur migesmedia.ch, la plateforme de mise en réseau pour les médias des collectivités migrantes, la CRS facilite la collaboration éditoriale entre les organisations de santé et les professionnels des médias. De nombreuses contributions et campagnes de prévention sur les MNT sont publiées via ce canal.

Dans le but de réduire les maladies psychiques et chroniques chez les proches aidants, la CRS a réalisé des courts métrages et publié des textes informatifs présentant les possibilités de prévention. La CRS a également fourni des conseils aux professionnels sur l'égalité des chances en matière de santé.

Sous la loupe

La plateforme migesplus.ch s'adresse aux professionnels de la santé, aux travailleurs sociaux et aux multiplicateurs. Ils y trouvent des informations fiables, compréhensibles et disponibles dans plusieurs langues, sous forme de brochures, de films ou de sites Internet. migesplus.ch propose des informations aisément compréhensibles sur la prévention des MNT dans 56 langues différentes.